

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01057

Numéro SIREN : 810 163 279

Nom ou dénomination : 3H METAL

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2020 sous le numéro de dépôt 12084

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 22/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/12084

Déposant :

Nom/dénomination : 3H METAL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 810 163 279

N° gestion : 2015 B 01057



Désignation de l'entreprise **SAS 3 H METAL** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **57 RUE DES BOUTONS D'OR** **33370 YVRAC**

Numéro SIRET * **8 1 0 1 6 3 2 7 9 0 0 0 1 3**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 7
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	21 025	9 390
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	21 025	9 390
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	40 078	11 260
	Clients et comptes rattachés *				
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	074	1 527	1 527
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	60 790	60 790
	Charges constatées d'avance *	092	094	621	621
	Total II	096	098	103 015	91 755
Total général (I+II)		110	112	124 040	20 650
				103 390	61 533
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	100
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		22 432	29 630
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		26 764	16 952
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		50 296	47 682
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 646	819
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	39 052	49 449	13 032
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		53 094	13 851
Total général (I + II + III)		180		103 390	61 533
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			
			(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	11 000
			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros.

Cabinet Laurent GARCIA

AN



Signature

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3 H METAL		Néant															
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2018								Exercice N-1 clos le 31/12/2017							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209				210										
	Production vendue	biens			215				214										
		services *			217				218	162 153			107 647						
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222											
	Production immobilisée *							224											
	Subventions d'exploitation reçues							226											
	Autres produits							230	2 405			46							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	164 558			107 693								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234											
	Variation de stock (marchandises) *							236											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238	24 582			18 571							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240											
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	69 235			62 728							
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 638					244	638			762							
	Rémunérations du personnel *							250	12 722										
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	7 191			1 529							
	Dotations aux amortissements *							254	5 617			3 176							
	Dotations aux provisions							256	11 260										
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259					262	1 850			143						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260															
Total des charges d'exploitation (II)							264	133 094			86 909								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	31 464			20 783								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers							280	79			36							
	Produits exceptionnels							290				48							
	Charges financières							294	26			23							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347					300	25			870						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348															
	Impôts sur les bénéfices *							306	4 728			3 023							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	26 764			16 952								
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318											
	Provisions non déductibles *							322											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324	4 728										
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cotes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330	25										
		Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999											
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997											
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, quinquies)	127	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138											
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 quinquies)	990											
	Divers* ZFA (44 quinquies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 quinquies)	992											
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655																
								342											
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	31 517			354								
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356											
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	31 517			372								

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros.

Cabinet Laurent GARCIA

AR



Handwritten signature/initials

3H METAL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : 57 rue DES BOUTONS D'OR

33370 YVRAC

810 163 279 RCS BORDEAUX

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

En application des dispositions de l'article du Code de commerce,, aucune convention n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Je vous remercie d'en prendre acte.

La gérance



Page 3 sur 6

AR

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Cabinet Laurent GARCIA

AR



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 550		
Matériel de transport	7 700		11 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	774		
TOTAL	10 024		11 000
TOTAL GENERAL	10 024		11 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 550	1 550
Matériel de transport			18 700	18 700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			774	774
TOTAL			21 024	21 024
TOTAL GENERAL			21 024	21 024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	629	310		939
Matériel de transport	2 606	5 071		7 677
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	538	236		774
TOTAL	3 773	5 617		9 390
TOTAL GENERAL	3 773	5 617		9 390

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	310				
Matériel de transport	5 071				
Matériel de bureau informatique mobilier	236				
TOTAL	5 617				
TOTAL GENERAL	5 617				

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Cabinet Laurent GARCIA

AR



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		11 260			11 260
TOTAL		11 260			11 260
TOTAL GENERAL		11 260			11 260
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 260			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	11 260	11 260	
Autres créances clients	28 818	28 818	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 527	1 527	
Charges constatées d'avance	621	621	
TOTAL	42 226	42 226	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 646	3 646		
Personnel et comptes rattachés	800	800		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 219	1 219		
Impôts sur les bénéfices	4 728	4 728		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 650	3 650		
Groupe et associés	39 052	39 052		
TOTAL	53 094	53 094		

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	621
Total	621

AG



15/08/2021

3H METAL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : 57 rue DES BOUTONS D'OR

33370 YVRAC

810 163 279 RCS BORDEAUX

RAPPORT SUR L'ACTIVITE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2019

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, le rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis à approbation.

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 162 153 € contre 107 646 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 50.64 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 133 093 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 16 877 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 31 464 € contre 22 103 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 42.35 %.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 26 763 €, représentant 16.5 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat augmente de 48.08 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 18 073 €, soit 16.79 % du chiffre d'affaires.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 font ressortir un bénéfice de 26 763 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

Un bénéfice de	26 763.00 €
Le solde, s'élevant à	26 763.00 €
- à porter en totalité au compte Report à Nouveau qui présentera un solde créditeur de	0.00 €

Page 1 sur 6

AR



Conventions réglementées

En application des dispositions légales en vigueur, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Conclusion

J'espère que les décisions qui ont été proposées recevront agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La gérance



Page 2 sur 6

AR

3H METAL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : 57 rue DES BOUTONS D'OR

33370 YVRAC

810 163 279 RCS BORDEAUX

L'an deux mille dix-neuf,

Le trente juin, à neuf heures ,

RACHID AL HAJOUI associé unique de la société 3H METAL, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'associé unique déclare que les documents suivants, établis par la gérance, lui ont été adressés dans le délai légal :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- le texte des décisions proposées.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Examen du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 26 763 €, de la manière suivante :

Page 4 sur 6

AR



Un bénéfice de 26 763.00 €

Le solde, s'élevant à 26 763.00 €

- à porter en totalité au compte Report à Nouveau qui présentera un solde créditeur de 0.00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2017	24 150.00	24.15			0.00	0.00
31/12/2016	0.00				0.00	0.00
31/12/2015	10 000.00	10.00	10 000.00	10 000.00	0.00	0.00

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

QUATRIÈME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Page 5 sur 6

AR

L'Associé unique



Page 6 sur 6

AR



